

Candidature CA et CTP

Vous souhaitez être candidat sur les listes soutenues par Sud Collectivités Territoriales lors des élections au CA et/ ou CTP de l'ESAM C2, rien de plus simple, remplissez les bulletins de candidature et renvoyez les rapidement au syndicat Sud. Nous nous chargerons de constituer la liste

Ne tardez pas il reste peu de temps.

Vous pouvez toujours nous contacter pour de plus amples renseignements



Sud, c'est quoi donc?

Sud jeune syndicat veut faire du syndicalisme autrement : plus ouvert, plus proche mais aussi plus critique et plus incisif. Indépendant de tout pouvoir politique, mais qui s'immisce dans la critique de notre société.

A Sud nous pensons que seule l'action collective permet de faire respecter ses droits et d'en obtenir de nouveaux.

Sud conseille et aide à résoudre les problèmes individuels Mais c'est tous ensemble que nous devons combattre les inégalités.

Si vous avez des doutes, venez nous rencontrer et discuter avec nous. Les décisions, chez Sud, ne sont pas prises d'en haut, mais collectivement, dans le respect de chacun.

Ré-agissez!

Pour agir tous ensemble face à cette société individualiste et arbitraire, il est grand temps de réagir et de s'organiser collectivement!

- Je souhaite me syndiquer et participer à la vie du syndicat Sud.
 - Je souhaite être candidat sur les listes Sud
- Nom.....Prénom.....
Adresse.....
.....tel. :
E-mail :@.....

Négociation

Si dans chaque collectivité, il y avait un collectif au delà des individualités, le patron (Maire, Président) ne pourrait pas faire n'importe quoi avec les agents.

Pour chaque évolution, il serait obligé d'informer, de consulter, d'expliquer et d'obtenir l'accord du groupe en mettant en place une véritable négociation.



Sud ESAM C2

Pour défendre nos droits

Soyons Représentés !



Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie

15 Avenue Albert Sorel 14000 CAEN
Tel : 02 31 44 49 83 et 06 33 15 92 63
mail : sudctbn@club-internet.fr

Blog : sudctbn.over-blog.com
www.sudct.org

Permanences Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
et sur rdv



Mutation ou mise à disposition

Mutation :

Vous êtes recrutés par une nouvelle collectivité l'Esam C2. Vous dépendez pour votre carrière, la promotion et la discipline du Centre de Gestion du Calvados. *Le Centre de Gestion 14 a dans ses missions de conseiller et d'assister les Collectivités, pas les agents donc plus d'interlocuteur.* Vous n'avez plus rien à voir avec Caen la mer ou la Ville de Cherbourg-Octeville. Vous avez un Comité Technique Paritaire propre

Mise à disposition :

Rien ne change mais vous travaillez pour une autre Collectivité l'Esam C2 Vous avez un Comité Technique Paritaire propre qui régit l'organisation du travail. Vous dépendez toujours pour votre carrière, la promotion et la discipline des Commissions Administratives Paritaires de Caen la mer ou de la Ville de Cherbourg-Octeville. Votre employeur est Caen la mer ou Cherbourg-Octeville et vous gère comme avant. Vous avez un Comité Technique Paritaire propre.

Élections juin 2011

Conseil d'Administration

Pour vous représenter, le syndicat Sud Collectivités Territoriales ouvre ses listes pour les élections des représentants au CA (Conseil d'Administration) et CTP (Comité Technique Paritaire)

Pour le CA il y aurait :

- un siège pour un enseignant du supérieur
- un siège pour un enseignant du grand public
- un siège pour un administratif
- un siège pour un technique

A ce jour cette répartition ne nous a pas été confirmée, mais elle a été demandée.

Le CA, c'est celui qui décide et dirige. Les représentants du personnel auront du mal à faire entendre leur voix (à 4 sur 30 sièges) si ils ne sont pas soutenus par un syndicat.

2 élections CA et CTP

Comité Technique Paritaire

Pour le CTP, il y aura 3 à 5 sièges de titulaires et 3 à 5 sièges de suppléants (de grades et de statuts indifférents y compris les contractuels)

Le CTP, c'est celui qui s'occupe des questions d'ordre collectif concernant l'organisation et le fonctionnement des services :

- suppression d'emplois
- organisation du travail : modification des horaires, mobilité...
- Délégation de Service public, privatisation
- conditions de travail.

Dans ces 2 élections à des organismes bien différents, il appartient à tous d'élire des collègues qui sauront nous représenter, compte-rendre.... Les élus du personnel représentent l'ensemble du personnel, et doivent défendre l'intérêt général.

Avec **Sud**, vous êtes sûr d'avoir une écoute, des informations et des renseignements ainsi que de l'aide pour la résolution d'une situation particulière ou juridique.

Les élections auront lieu mi-juin, mais c'est dès maintenant qu'il faut faire acte de candidature. (délais oblige)

Alors n'hésitez pas à vous présenter et à vous faire re-présenter sur et par les listes Sud.

